



États financiers du

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Bureau. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du personnel du Bureau sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

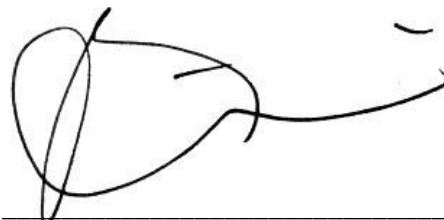
Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau fera l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor. Entretemps, le Bureau a entrepris une évaluation, fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor; et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Les états financiers du Bureau n'ont pas fait l'objet d'un audit.



M. Stephen Wallace
Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
L'administrateur général



M. Fady Abdul-Nour, P.Eng
Le Directeur général des
Services ministériels
Le dirigeant principal des finances



**ANNEXE DE LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LES CONTRÔLES INTERNES EN
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE 2011-2012 (NON AUDITÉE)**

1. INTRODUCTION

Le présent document est une annexe qui accompagne la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers du Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau), qui précède les états financiers de l'exercice 2011-2012. Comme l'exige la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, le présent document contient un sommaire des mesures prises par le Bureau pour maintenir l'efficacité de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

Il est importe de noter que le système de CIRF n'est pas conçu pour éliminer totalement les risques, mais plutôt pour les atténuer à un niveau raisonnable au moyen de contrôles qui sont proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer. Le maintien de l'efficacité d'un système de CIRF est un processus continu qui vise à cerner et à prioriser les risques et les contrôles d'atténuation, en plus de surveiller le rendement du système pour faciliter une amélioration continue.

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU 31 MARS 2012

L'évaluation de l'**efficacité de la conception** consiste à définir et à documenter les contrôles clés, à s'assurer qu'ils sont en place et qu'ils sont adaptés aux risques qu'ils visent à atténuer, et à veiller à ce que les correctifs qui s'imposent soient apportés de manière appropriée et en temps opportun.

Contrôle au niveau de l'entité (CNE)

Le Bureau a terminé l'évaluation de l'efficacité de la conception de ses contrôles clés. Cette évaluation démontre que les politiques clés concernant les CNE sont en place. Un processus d'examen régulier est également en place. La documentation ainsi que le profil des risques de l'organisation ont été mis à jour.

Le Bureau reconnaît qu'il importe que la haute gestion fournisse une orientation pour que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans le maintien d'un système efficace de CIRF et qu'ils soient en mesure d'exercer leurs responsabilités à cet égard.



Le Bureau vise à renforcer sans cesse l'environnement de contrôle interne pour s'assurer que les risques sont bien gérés grâce à une approche adaptable et axée sur le risque, qui permet d'améliorer et d'innover constamment.

L'environnement de contrôle du Bureau prévoit en outre un ensemble de mesures visant à aider les employés à gérer efficacement les risques grâce à une sensibilisation accrue, à des connaissances et des outils pertinents ainsi qu'au perfectionnement de leurs compétences.

Parmi les principales mesures prises pour l'ensemble de l'organisation, mentionnons :

- l'établissement d'une structure de gouvernance et d'une orientation stratégique avec l'aide du Comité de gestion élargi et du Comité de la haute gestion;
- la participation du Bureau, au cours de l'année, à divers forums pour mieux comprendre les exigences de la Politique sur le contrôle interne, ainsi qu'à des ateliers de formation pour réaliser cette évaluation et le plan global;
- l'établissement des processus financiers de manière à ce que les tâches soient réparties d'une manière appropriée en ce qui concerne la délégation des pouvoirs de signature, ainsi que l'établissement des profils et mots de passe des utilisateurs du système financier;
- les agents financiers supérieurs relèvent du dirigeant principal des finances de l'organisation, qui est responsable des contrôles internes;
- des ententes de rendement annuelles qui précisent les responsabilités des gestionnaires supérieurs en matière de gestion financière;
- des programmes de formation et des communications visant les principaux secteurs de la gestion financière;
- des politiques internes adaptées à l'environnement de contrôle du Bureau;
- un tableau de pouvoirs délégués régulièrement mis à jour.

Contrôle général de la technologie de l'information (CGTI)

Le Bureau a amorcé l'évaluation de l'efficacité du CGTI, un travail qui se poursuivra au cours de l'exercice 2012-2013. Jusqu'à maintenant, l'évaluation porte sur les mesures suivantes :

- la documentation a été complétée pour valider les systèmes de traitement de l'information en vue d'en accroître la sécurité, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience;
- le traitement de l'information a été examiné à divers niveaux, dont celui de l'application, des bases de données, du système opérationnel ainsi qu'au niveau des réseaux internes et périmètres. Pour chacun de ces niveaux, la gestion a examiné les contrôles touchant les domaines suivants :
 - environnement de la continuité de la TI;
 - élaboration du programme;
 - changement de programme;
 - accès aux programmes, aux bases de données et aux opérations informatiques.

En d'autres termes, nous avons validé avec la gestion de la TI l'infrastructure et la mise en œuvre des applications, ainsi que l'intégrité des fichiers de données sur les programmes et les opérations informatiques.



Jusqu'à maintenant, l'évaluation a démontré la nécessité d'apporter des améliorations mineures. Nous veillerons, par exemple, à accorder à chaque utilisateur des systèmes le profil d'accès adéquat, en examinant et en documentant leur profil à intervalles réguliers.

Le Bureau poursuivra ses travaux sur l'efficacité de la conception des CGTI en 2012-2013.

Contrôles liés aux processus opérationnels

Le Bureau a terminé l'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles des processus opérationnels. Avec l'aide de consultants, le Bureau a mené des entrevues avec les intervenants clés afin d'obtenir des renseignements sur les principaux contrôles financiers requis et d'identifier les contrôles nécessaires pour chaque processus choisi.

Le Bureau a pris les mesures nécessaires pour évaluer son système de CIRF, principalement dans les domaines suivants :

- dépenses de fonctionnement, approvisionnement, comptes créditeurs et charges à payer;
- principaux processus opérationnels communs, y compris de l'approvisionnement au paiement;
- paye et dotation;
- gestion des immobilisations;
- rapports financiers.

Pour chaque compte important, le Bureau a suivi les étapes suivantes :

- rassembler des renseignements sur les processus, les risques et les contrôles relatifs au CIRF, y compris les politiques et les procédures adéquates;
- établir les principaux processus assortis de risques et de points de contrôle clés en fonction de l'importance, des volumes, de la complexité, de la vulnérabilité à des pertes ou à des fraudes, des éléments susceptibles de faire l'objet d'observations de vérification, et des antécédents.

L'évaluation de l'efficacité opérationnelle consiste à s'assurer que les contrôles clés fonctionnent comme prévu sur une période donnée et que les correctifs qui s'imposent sont apportés de manière appropriée et en temps opportun.

Le Bureau a terminé l'évaluation de ses contrôles au niveau de l'entité et du processus fonctionnel et en assurera la surveillance continue à compter de 2012-2013.



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

3. PLAN D'ÉVALUATION

Le Bureau compte terminer l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses CGTI en 2012-2013. Le Bureau commencera en outre à assurer la surveillance continue de ses CIRF de manière à maintenir l'efficacité du système. La haute gestion est déterminée à maintenir et à améliorer sans cesse l'efficacité du cadre des CIRF du Bureau, pour s'assurer que les contrôles clés comblent les attentes des gestionnaires et des intervenants et qu'ils atténuent adéquatement les risques associés.

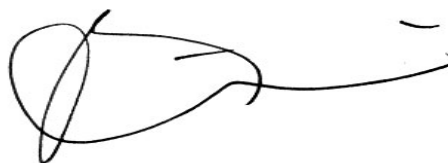
Bureau du secrétaire du gouverneur général
État de la situation financière (non audité)
Exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2012	2011
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1,074,341	1,226,490
Indemnités de vacances et congés compensatoires	652,959	557,435
Provision pour réclamations et litiges en instance et éventuels	0	6,000
Revenus reportés (note 5)	141,787	18,287
Avantages sociaux futurs (note 6)	991,248	1,902,336
Total des passifs nets	2,860,335	3,710,548
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	1,160,361	1,222,488
Débiteurs et avances (note 7)	181,721	114,467
Total des actifs financiers	1,342,082	1,336,955
Dette nette du Bureau	1,518,253	2,373,593
Actifs non financiers		
Médailles et cadeaux officiels	459,620	392,149
Stock de la boutique de souvenirs	53,361	59,340
Immobilisations corporelles (note 8)	217,377	165,104
Total des actifs non financiers	730,358	616,593
Situation financière nette du Bureau	(787,895)	(1,757,000)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



M. Stephen Wallace
 Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
 L'administrateur général



M. Fady Abdul-Nour P. Eng
 Le directeur général des Services ministériels
 Le dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
 31 août 2012

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État des résultats et de la situation financière ministérielle (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2012	2011
		Redressé (note 11)
Charges		
Soutien du gouverneur général	22,438,211	25,335,510
Services internes	10,898,265	9,276,103
Total des charges	33,336,476	34,611,613
Revenus		
Revenus de la boutique de souvenirs	58,994	61,082
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	22,620	17,835
Revenus divers	11,775	39
Total des revenus	93,389	78,956
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	33,243,087	34,532,657
Financement du gouvernement et transferts		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	21,736,772	20,074,714
Variation des montants à recevoir du Trésor	(62,126)	(94,146)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	12,537,546	14,331,646
Total du financement du gouvernement et des transferts	34,212,192	34,312,214
Coût de fonctionnement (revenu) net après le financement du gouvernement et les transferts	(969,105)	220,443
Situation financière nette du Bureau – début de l'exercice	(1,757,000)	(1,536,557)
Situation financière nette du Bureau – fin de l'exercice	(787,895)	(1,757,000)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2012	2011
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(969,105)	220,443
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	130,630	120,853
Amortissement des immobilisations corporelles	(78,357)	(76,437)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	52,273	44,416
Variation due stocks	61,492	19,614
Variation due aux charges payées d'avance	0	(24,523)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(855,340)	259,950
Dette nette du Bureau – début de l'exercice	2,373,593	2,113,643
Dette nette du bureau – fin de l'exercice	1,518,253	2,373,593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2012	2011
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	33,243,087	34,532,657
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Services fournis gratuitement		
par d'autres ministères (note 9)	(12,537,546)	(14,331,646)
Amortissement des immobilisations corporelles	(78,357)	(76,437)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et des avances	67,254	(144,906)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	0	(24,523)
Augmentation (diminution) – stock de la boutique de souvenirs	(5,980)	17,380
Augmentation (diminution) – médailles et cadeaux officiels	67,471	2,234
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	152,149	81,246
Augmentation (diminution) – indemnités de vacances et congés compensatoires	(95,524)	(91,424)
Réclamations pour litiges en instance et éventuels	6,000	(6,000)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(123,500)	(1,500)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	911,088	(3,220)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	21,606,142	19,953,861
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	130,630	120,853
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	130,630	120,853
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	21,736,772	20,074,714

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non audités)

Exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du Bureau consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses tâches de chef d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. Pour refléter ces objectifs, les fonctions du Bureau sont réparties en deux activités de programme :

a) Soutien du gouverneur général – Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, de décorations et de récompenses nationales. Le Bureau gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

b) Services internes – Le Bureau fournit des services et des ressources pour répondre à ses propres besoins et appuyer ses activités internes ainsi que pour remplir ses obligations ministérielles. Ces services et ressources portent sur les secteurs suivants : gestion et surveillance, gestion des ressources humaines, gestion des finances, gestion de l'information, technologies de l'information, gestion du matériel, acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Autorisations parlementaires – Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Bureau ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non auditées)

Exercice terminé le 31 mars

- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Bureau fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Bureau est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Bureau sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Bureau a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

- d) Revenus

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le Bureau a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

- e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement.

- f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

- (ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

- g) Les débiteurs sont présentés au moindre coût et à la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non audités)

Exercice terminé le 31 mars

- h) Stocks de la boutique de souvenirs – Les stocks de la boutique de souvenirs se composent d'articles destinés à la revente et sont évalués au moindre du coût selon la méthode du coût moyen ou la valeur de réalisation nette.
- i) Médailles et cadeaux officiels – Les médailles et cadeaux officiels comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et celles des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir; et ils sont comptabilisés au coût original ou à la valeur nette de réalisation.
- j) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Bureau n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ni les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

- k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.
- l) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Le Bureau reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Bureau pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non audités)
Exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisés

	2012	2011
	<i>(in dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	33,243,087	34,532,657
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(12,537,546)	(14,331,646)
Médailles et cadeaux officiels remis	(98,221)	(161,911)
Prestations de départ des employés	911,088	(33,904)
Amortissement des immobilisations corporelles	(78,357)	(76,437)
Coûts des stocks de la boutique de souvenirs	(5,980)	(8,700)
Réclamations pour les litiges en instance et éventuels	(1,400)	(6,000)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(95,524)	(91,424)
Revenus	93,389	78,956
Autres	533	11,125
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(11,812,018)	(14,619,941)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	165,692	164,146
Achat de stocks pour la boutique de souvenirs		26,080
Acquisition d'immobilisations corporelles	130,630	120,853
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	296,322	311,079
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	21,727,391	20,223,795
b) Autorisations fournies et utilisées		
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de programmes	19,786,196	18,125,795
Montants législatifs	2,840,231	2,777,479
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices futurs	(11,770)	(35)
Autorisations périmées : dépenses de programmes	(887,231)	(679,444)
Autorisations périmées : dépenses législatives	(35)	-
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	21,727,391	20,223,795

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non auditées)
Exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des charges à payer

	2012	2011
	<i>(en dollars)</i>	
Créditeurs – parties externes	542,971	480,893
Créditeurs – autres ministères et organismes	82,001	215,577
Total des créditeurs	624,972	696,470
Charges à payer	449,369	530,020
Total des créditeurs et des charges à payer	1,074,341	1,226,490

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	2012	2011
	<i>(en dollars)</i>	
Solde d'ouverture	18,287	16,787
Montans reçus	125,000	1,500
Revenus constatés	(1,500)	-
Solde de clôture net	141,787	18,287

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non auditées)
Exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs

a) **Prestation de retraite** : Les employés du Bureau participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2011-2012, les charges s'élèvent à 1 561 047 \$ (1 542 088 \$ en 2010-2011), soit environ 1,8 fois (1,9 fois en 2010-2011) les cotisations des employés.

La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) **Indemnités de départ** : le Bureau verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2012	2011
	<i>(en dollars)</i>	
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	1,902,336	1,899,116
Charge pour l'exercice	888,541	(258 503)
Prestations versées pendant l'exercice	(1,799,629)	261,723
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	991,248	1,902,336

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présent le détail des soldes des débiteurs et des avances du Bureau :

	2012	2011
	<i>(en dollars)</i>	
Débiteurs – autres ministères et organismes	140,131	70,041
Débiteurs – parties externes	37,590	40,826
Avances aux employés	4,000	3,600
Débiteurs nets	181,721	114,467

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non auditées)
Exercice terminé le 31 mars

8. Immobilisations corporelles

Catégories d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2012	2011
Matériel informatique	1 080 438	102 493	-	1 182 931	964 952	63 365	-	1 028 317	154 614	115 486
Logiciels informatiques	194 496	-	-	194 496	181 822	7 689	-	189 511	4 985	12 674
Véhicules	354 830	28 137	-	382 967	327 098	5 614	-	332 712	50 255	27 732
Autre matériel	18 422	-	-	18 422	9 210	1 689	-	10 899	7 523	9 212
Total	1 648 186	130 630	-	1 778 816	1 483 082	78 357	-	1 561 439	217 377	165 104

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non audités)

Exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentées

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) concernant les locaux. De plus, les services juridiques et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont fournis respectivement par le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	<i>(en dollars)</i>	
Locaux	11,656,644	13,237,618
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	880,902	1,064,637
Services juridiques	0	29,391
Total	<u>12,537,546</u>	<u>14,331,646</u>

En plus du Bureau, quatre autres ministères et organismes fédéraux sont aussi mandatés pour appuyer les activités du gouverneur général. Le niveau de soutien et de services fourni par le Bureau est établi par chacun des contributeurs et financé à partir des budgets de ces organisations. Les divers ministères contributeurs sont responsables de l'affectation et de la gestion des fonds qu'ils fournissent afin d'appuyer les activités du gouverneur général et du Bureau et ils doivent se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les sommes dépensées par les ministères en question ne figurent pas aux comptes du Bureau et ne sont pas non plus comptabilisées à titre de charges de fonctionnement par le Bureau;

- Le ministère de la Défense nationale (MDN) offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit au gouverneur général et à sa conjointe des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- Le Bureau travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du Patrimoine canadien (PCH), ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette du ministère.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non auditées)
Exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés (suite)

b) Autres transactions entre apparentés

	2012	2011
	<i>(en dollars)</i>	
Charges – autres ministères et organismes	2,817,960	2,254,686
Revenus – autres ministères et organismes	13,075	1,305

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement, qui sont inscrits à la section (a).

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non auditées)
Exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle (en dollars)

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du Bureau. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales activités de programme, par principaux articles de dépense et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Soutien du		Total de 2012	Total de 2011
	gouverneur général	Services internes		Redressé (note 11)
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	10,444,679	6,255,850	16,700,529	16,676,870
Locaux	8,509,349	3,147,293	11,656,642	13,237,618
Matériel et fournitures	625,475	298,297	923,772	1,073,493
Services professionnels et autres services	1,113,149	405,171	1,518,320	1,344,858
Déplacements	685,378	20,665	706,043	662,060
Pensions des anciens gouverneurs généraux	523,069	0	523,069	450,004
Services de télécommunications	37,818	229,660	267,478	349,244
Services d'information	384,891	446	385,337	308,471
Achat de services de réparation et d'entretien	898	321,225	322,123	187,486
Affranchissement, port, messagerie et camionnage	5,514	100,230	105,744	88,057
Locations	60,188	38,670	98,858	148,954
Charge d'amortissement	0	78,357	78,357	76,437
Services publics	12,108	0	12,108	0
Charges diverses	35,695	2,401	38,096	8,061
Total des charges	<u>22,438,211</u>	<u>10,898,265</u>	<u>33,336,476</u>	<u>34,611,613</u>
Revenus				
Boutique de souvenirs	58,994	0	58,994	61,082
Frais d'utilisation – héraldique	22,620	0	22,620	17,836
Autres	0	11,775	11,775	38
Total des revenus	<u>81,614</u>	<u>11,775</u>	<u>93,389</u>	<u>78,956</u>
Coût net des activités poursuivies	<u>22,356,597</u>	<u>10,886,490</u>	<u>33,243,087</u>	<u>34,532,657</u>

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non audités)

Exercice terminé le 31 mars

11. Modifications comptables (en dollars)

En 2011, des modifications ont été apportées à la *Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et organismes*, pour améliorer la divulgation de l'information financière des ministères et des organismes gouvernementaux. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 2012 et les exercices ultérieurs. Les changements principaux aux états financiers du ministère sont décrits ci-dessous. Ces modifications ont été appliquées sur une base rétroactive et les informations comparatives pour 2010-2011 ont été redressées.

La dette nette (représentant les passifs moins les actifs financiers) est maintenant présentée dans l'état de la situation financière. Pour accompagner ce changement, le ministère présente maintenant un état de la variation de la dette nette et ne présente plus un état de l'avoir.

Le financement du gouvernement et les transferts, ainsi que le crédit lié aux services fournis gratuitement par d'autres ministères, sont maintenant constatés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du ministère, sous le « coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts ». Par le passé, le ministère constatait ces transactions directement dans l'état de l'avoir du Canada. Ce changement a eu pour incidence de réduire le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts qui se chiffrait à 34 212 192 \$ en 2012 (34 312 214 \$ en 2011).

	2011		2011
	Avant ajustement	Effet de la modification	Redressé
Financement du gouvernement et transferts			
Variation de la somme à recevoir du Trésor	0	(94,146)	(94,146)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	0	14,331,646	14,331,646

12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.